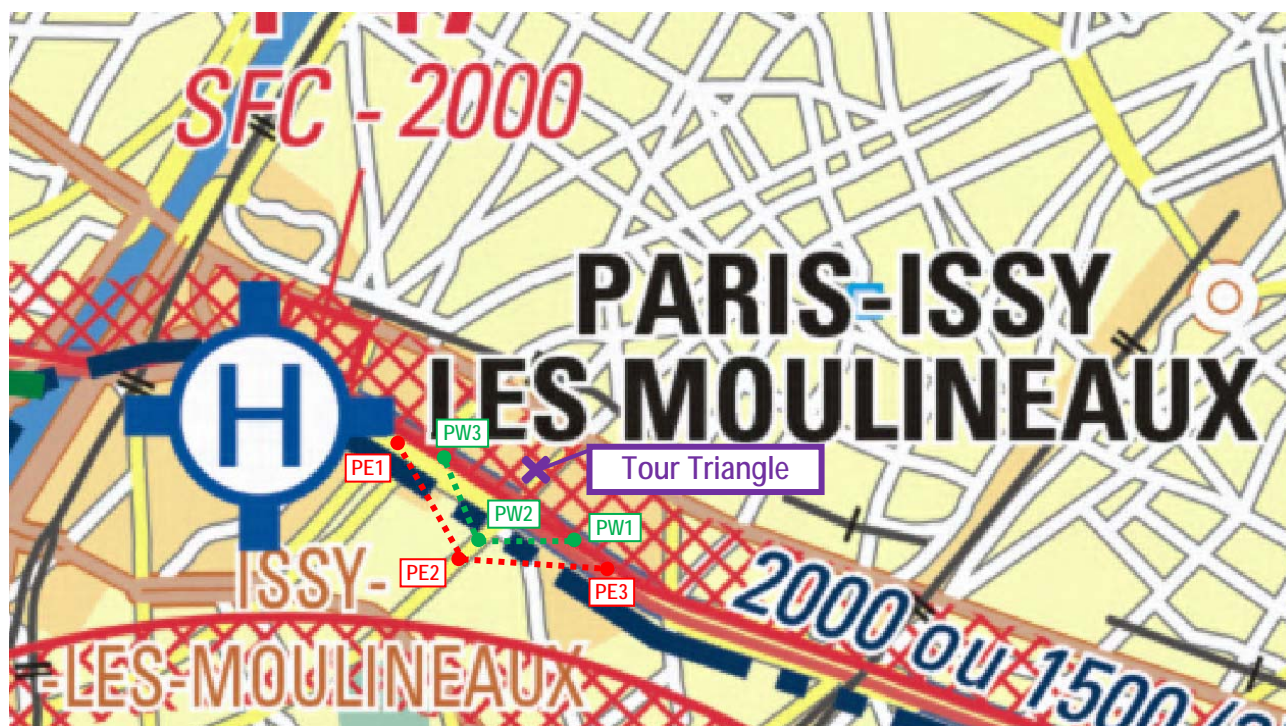


Objet : ENR - FIR : Paris LFFF - Hélicoptère : Paris-Issy-les-Moulineaux - Valérie André - LFPI
: AD : Paris Orly LFPO
Modification temporaire de l'itinéraire hélicoptères en CTR Paris entre LFPI et IH3 (*Gentilly*)
En vigueur : Du 18 mai 2023 au 12 juin 2024

Lieu : FIR : Paris LFFF - Hélicoptère : Paris-Issy-les-Moulineaux - Valérie André LFPI - AD : Paris Orly LFPO

La construction de la "Tour Triangle" à proximité du périphérique parisien dans son tronçon proche de l'héliport de Paris-Issy les Moulineaux, nécessite l'installation de grues qui obligent à modifier temporairement une partie de l'itinéraire hélicoptères en fonction des altitudes de vol et du sens de la trajectoire.

Le chantier de cette tour étant planifié jusqu'en 2025, plusieurs suppléments à l'AIP seront successivement publiés afin de couvrir les différentes phases des travaux.



Extrait carte SIA 1 / 100 000 - Edition 2023

DESCRIPTION

Un calendrier qui comporte différentes phases définies en fonction de la hauteur maximale des grues a été déterminé.

Selon la phase de travaux en cours et les conditions météorologiques, et fonction de l'altitude de vol, un décalage de la trajectoire vers le Sud est à respecter par les pilotes dans le secteur du Parc des Expositions de la Porte de Versailles (*Paris*).

Phase 1 : jusqu'au 21 avril 2024

Altitude de vol supérieure ou égale à 1100 ft AMSL :

- Suivi de l'itinéraire (pas de contrainte complémentaire).

Altitude de vol inférieure à 1100 ft AMSL :

- Décalage systématique au Sud de l'axe de l'itinéraire :
 - Les hélicoptères volant vers l'Ouest se décalent de 150 mètres au Sud.
 - Les hélicoptères volant vers l'Est se décalent de 250 mètres au Sud.

Phase 2 : à compter du 22 avril 2024

Altitude de vol supérieure ou égale à 1200 ft AMSL :

- Suivi de l'itinéraire (pas de contrainte complémentaire).

Altitude de vol inférieure à 1200 ft AMSL :

- Décalage systématique au Sud de l'axe de l'itinéraire :
 - Les hélicoptères volant vers l'Ouest se décalent de 150 mètres au Sud.
 - Les hélicoptères volant vers l'Est se décalent de 250 mètres au Sud.



DÉFINITION DE LA TRAJECTOIRE « DÉCALÉE »

*(Cf. Cartographie)*Position de l'obstacle "Tour Triangle" :

◆ 48°49'54.00"N - 002°17'09.30"E

Route vers l'Ouest :

◆ début de déviation : PW1 (48°49'46"N - 002°17'16"E)

◆ point bas : PW2 (48°49'46"N - 002°17'00"E)

◆ fin de déviation : PW3 (48°49'55"N - 002°16'54"E)

Route vers l'Est :

◆ début de déviation : PE1 (48°49'57"N - 002°16'46"E)

◆ point bas : PE2 (48°49'44"N - 002°16'57"E)

◆ fin de déviation : PE3 (48°49'43"N - 002°17'22"E)

INFORMATION DES USAGERS

ISSY TWR : 118.500 MHz

ORLY TWR : 118.700 MHz

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de l'avancement des travaux, les dates des différentes phases peuvent évoluer.

Un NOTAM de modification du Sup AIP sera publié le cas échéant.